

## Fiche procédure – Mise à jour 03/08/2016

# Modalités de commande de fonds auprès de la DRFIP Paris



Le service Accueil Guichet centralise les commandes de numéraire des clients dépôt de fonds de la DRFIP Paris.

### Il existe deux types de commandes de numéraire:

→ les commandes d'appoint récupérées au guichet par le titulaire du compte ou ses suppléants

→ les commandes « format normes dérogatoires de la Banque de France » livrées par transporteur de Fonds (sacoche de pièces et billets par centaines).

N O R M E S  D E R O G A T O I R E S  B D F	BILLETS		NB DE BILLETS PAR CONDITIONNEMENT	MONTANT PAR CENTAINE
	500		100	50 000
	200		100	20 000
	100		100	10 000
	50		100	5 000
	20		100	2 000
	10		100	1 000
	5		100	500
	PIECES		NB DE PIECES PAR SACOCHES	MONTANT PAR SACOCHES
	2		1 500	3 000
1		2 250	2 250	
0,5		2 400	1 200	
0,2		2 400	480	
0,1		3 600	360	
0,05		3 000	150	
0,02		4 500	90	
0,01		6 000	60	

Par ailleurs, pour mémoire, les articles R613-24 et suivants du code de sécurité intérieure disposent que le transport de numéraire pour un montant supérieur à 30 000 € doit impérativement être effectué par une société de transport de fonds agréée.

La présente fiche détaille les modalités pratiques de ces deux types de commandes (délais, formalisme...).

## Modalités pratiques des commandes d'appoints récupérées auprès du guichet

☞ Les commandes d'appoints peuvent être annoncées :

- Par mail à l'ensemble des destinataires suivants :  
[mylene.menuet@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:mylene.menuet@dgfip.finances.gouv.fr) (Responsable de service)  
[colette.hatrel@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:colette.hatrel@dgfip.finances.gouv.fr) (Adjointe)  
[stephane.amarzit@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:stephane.amarzit@dgfip.finances.gouv.fr) (Caissier)  
[David.malovec@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:David.malovec@dgfip.finances.gouv.fr) (Caissier)  
[fabrice.sempastous@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fabrice.sempastous@dgfip.finances.gouv.fr) (Caissier)  
[thierry.moris@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:thierry.moris@dgfip.finances.gouv.fr) (Caissier)

Afin d'éviter toute confusion ou oubli, merci de faire des mails distincts pour les commandes et les annonces de versement.

- Par Fax au 01.55.80.89.24
- Par téléphone auprès des caissiers au 01.55.80.66.65/66/67

La DRFIP ne délivre pas de commande d'appoints aux transporteurs de fonds. Le retrait des appoints s'effectue donc physiquement auprès du guichet au 94 rue Réaumur **les lundi, mardi, mercredi, vendredi entre 13h30 et 16h00.**

Les retraits sont effectués par **les titulaires de compte ou leurs mandataires ayant déposé leur signature** auprès du service Dépôts de Fonds, munis du chéquier dudit compte ainsi que d'une pièce d'identité.

❶ En principe, les commandes doivent être transmises :

→ **la veille en cas de montant inférieur à 2000€** Ces commandes étant directement préparées à partir des fonds détenus par le service, les quotités demandées seront respectées dans la mesure du possible.

→ **en J-3 avant 8h00** pour les commandes dont le respect des quotités est impératif ou le montant supérieur à 2000€

**Cependant, en cas de commande urgente ne respectant pas ces principes de base, il convient de contacter les caissiers par téléphone qui préciseront au vu du stock en cours et annoncé (dépôts des clients DFT annoncés par mail) la recevabilité de la demande (☎ : 01.55.80.66.65 ou 66.66 ou 66.67).**

## Modalités pratiques de commandes formats dérogatoires Banque de France

☞ Les fonds commandés provenant directement de la Banque de France, les commandes doivent être adressées à la DRFIP Paris ☞ **en J-3 avant 8h00:**

- Par mail à l'ensemble des destinataires suivants :
  - [mylene.menuet@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:mylene.menuet@dgfip.finances.gouv.fr) (Responsable de service)
  - [colette.hatrel@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:colette.hatrel@dgfip.finances.gouv.fr) (Adjointe)
  - [stephane.amarzit@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:stephane.amarzit@dgfip.finances.gouv.fr) (Caissier)
  - [David.malovec@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:David.malovec@dgfip.finances.gouv.fr) (Caissier)
  - [fabrice.sempastous@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fabrice.sempastous@dgfip.finances.gouv.fr) (Caissier)
  - [thierry.moris@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:thierry.moris@dgfip.finances.gouv.fr) (Caissier)

Afin d'éviter toute confusion ou oubli, merci de faire des mails distincts pour les commandes et les annonces de versement.

- Par Fax au 01.55.80.89.24 ou 66.69

Le bordereau de commande transmis doit être signé par **le titulaire du compte ou un de ses mandataires ayant déposé sa signature** auprès du service Dépôts de Fonds (cf modèle de bordereau de commande formats dérogatoires Banque de France en ligne).

Le débit du compte est réalisé au jour de sortie de l'argent de la Banque de France soit généralement la veille de la livraison, saufs cas particuliers type pont ou jour férié.

En cas d'absence de livraison injustifiée, il convient de le signaler au plus vite aux caissiers ☎ : **01.55.80.66.65 ou 66.66 ou 66.67.**